



INFORMATIONS RENTREE SCOLAIRE 2026/2027

Signalement des absences au restaurant scolaire

Pénalité de 5 € par repas dans les cas suivants :

- Repas réservé mais non annulé au moins 48 heures à l'avance (sauf maladie)
- Repas pris sans réservation préalable

Les **sorties scolaires programmées à l'avance** sont automatiquement prises en compte par nos services. Les repas correspondants sont annulés sans qu'aucune démarche particulière ne soit nécessaire de la part des familles.

Nous vous rappelons que toute absence doit être **signalée à la fois à l'école et au Service Enfance Jeunesse**.

PS : Merci de prévoir **un goûter et une gourde** pour l'accueil périscolaire du soir en **garderie**.

Où retrouver les informations du Service Enfance Jeunesse ?

Toutes les informations et actualités concernant le Service Enfance Jeunesse sont communiquées sur les différents supports suivants :

- **Facebook : « ALSH Les P'tits Forbans »**
- **Application « Mon Village »**
- **Portail Famille**
- **Site internet de la mairie**

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération, qui contribuent à une meilleure organisation.

Service Enfance et Jeunesse

Myriam LE PLAIRE- BRARD enfancejeunesse@lebono.fr 06 82 60 93 18

Delphine BRIEND animation@lebono.fr 06 73 51 73 38